



BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant

Nom du versement : *Service d'Aide aux Entreprises*
 Date du versement : *26 août 1981*
 Nombre d'articles : *19*

Partie réservée aux Archives

N° de versement : *1274 W*
 Date de prise en charge : *28 août 1981*
 Métrage : *1,10 m.l. épi 229 bis salle 72*

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
	<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u> <u>REUNIONS</u>				
1	Commission de l'Apprentissage - 5 réunions 1978				
2	Commission de l'Apprentissage - 5 réunions 1979				
3	Délégation Permanente du Comité FP.PS.E - réunions du 19 mars) 1976 15 déc.) 23 juin 1977 30 nov. 1978 4 mai 1979 26 sept. 1979 21 nov. 1979 6 mai 1980				



Indexation

3 TP 592⁵

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

1274 W



Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
4	: Comité Régional de la FP.PS.E : - Réunions 1976 à 1979 : Délégation Permanente du COREF : - Réunions 1977 à 1980				
5	: Subventions régionales de : fonctionnement au titre de la : Formation Professionnelle : 1977 à 1979				
6	: Réunions du C.D.FP.PS.E : (1973-1974 et 1976)				
7	: Circulaires concernant les actions : de formation pour J. D. E. : 1975 à 1977 : Commissions d'Apprentissage : (réunions 1973-77)				
8	: <u>Chambre d'Agriculture Départementale et Régionale</u> : Dépal : réunions année 1978-1979 : Régional : réunions année 1973-76-77-78 (1ère et 2e Session)				
9	: Agence Nationale pour l'Emploi : PV réunions Commission et s/c : Paritaire ANE : B.L.D. de (1972) : (1973 et 1976 à 1977 : (arrêté 1977) .../...				



~~Le chef du service versant~~

~~Le Directeur des Services d'Archives~~

3 TP 592⁵

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

1274 W



Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
10	-Opération 50 000 millions de jeunes - P.V. stages 1975				
11	-ASSEDIC NANCY statistiques 1979-1980.				



Le chef du service versant

[Signature]
Christian HORGUES.

Le Directeur des Services d'Archives

[Signature]
G. MAUDUECH.

3Tp 592⁵

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.